



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRES DE L'O.S.C.E

N° 116/OSC/13

NOTE VERBALE

La représentation permanente de la France auprès de l'OSCE présente ses compliments aux délégations des Etats participants, au Centre de Prévention des Conflits et aux partenaires pour la Coopération. Se référant à la décision du Forum pour la Coopération en matière de Sécurité FSC.DEC/2/09 elle a l'honneur de leur communiquer ci-joint la réponse de la France au questionnaire sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaire de la sécurité au titre de l'année 2013. /.

La Représentation permanente de la France auprès de l'OSCE saisit cette occasion pour renouveler aux délégations des Etats participants et au Centre de Prévention de Conflits l'assurance de sa haute considération.

Vienne, le 12 avril 2013



Destinataires :

- Tous les Etats participants à l'OSCE
- Centre de Prévention des Conflits
- Partenaires pour la coopération